

AUTO MOTO ECOLE CRISTALE
1251 Avenue Pierre Auguste Renoir
83500 LA SEYNE SUR MER
Tel : 04.94.151.151

<p style="text-align: center;">DÉROULEMENT DE LA FORMATION À LA CATÉGORIE « B vers A1 » DU PERMIS DE CONDUIRE</p>

Définition

Cette formation peut être suivie peut-être suivie 1 mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention du permis de conduire catégorie B.

Objectif

Cette formation a pour but d'amener à la conduite sécuritaire et à la maîtrise de motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e.

Déroulement

Cette formation qui dure 7 heures, est constituée de 2 séquences : celle théorique, et celle pratique hors et en circulation.

La partie théorique consiste à donner les consignes de conduite dans toutes sortes de situations (sous la pluie, la nuit, le marquage au sol, etc...), l'importance des équipements de protection, et d'appréhender les types d'accidents les plus fréquents.

La partie pratique consiste à utiliser un nouveau véhicule, apprendre à anticiper et à adapter sa conduite en circulation pour éviter les situations dangereuses.

A l'issue de cela, un bilan est effectué, et l'attestation de formation est délivrée (sous forme de carte à présenter avec son permis en cas de contrôle + une attestation papier pour l'assurance).